



# Cyclo Montagnarde en Pyrénées Audoises

## 5&6 Juillet 2025

Fondé en 1974

*Aquí, sèm plan ! - Là, on est bien !*

### LETRE D'ACCREDITATION A CONSERVER ET A PRESENTER A L'ACCUEIL (format papier) POUR OBTENIR VOTRE DOSSIER D'ENREGISTREMENT

#### Partie à Remplir par le Participant

NOM	
PRENOM	
DOSSARD	
COURRIEL	

#### Déclare :

- Que je suis assuré(e) par l'assureur de mon choix. Cet assureur m'indemniserà de toutes les conséquences liées à un accident d'ordre matériel et corporel, des pertes de revenus ou d'exploitation, de mon rapatriement éventuel, sinon que j'ai pris connaissance de l'utilité de souscrire une assurance dommages corporels dont le plafond correspond à l'éventuel préjudice que je pourrai subir.
- Que j'ai reçu et lu la copie du règlement de l'épreuve disponible sur le site internet [www.cyclo-club-limoux.fr](http://www.cyclo-club-limoux.fr) affiché Place de la République à Limoux au Contrôle de Départ et inclus en verso de ce document.
- Que je connais le contenu de ce règlement et que je l'accepte dans sa totalité.
- Que j'accepte les risques inhérents à la pratique du cyclisme seul ou en groupe dans cette épreuve ouverte à la circulation.
- Que je m'engage à respecter le code de la route et ses règles, à veiller à ma sécurité et à celle du reste des participants et usagers de la voie publique.
- Que je m'engage à respecter l'environnement et à ne pas jeter de déchets le long de la route, y compris de déchets considérés bio-dégradables. Je conserve déchets et emballages en attendant le lieu prévu pour m'en débarrasser.
- Que je décharge l'association Cyclo Club Limoux, le Président et le Comité Directeur de l'association, la Fédération Française de Cyclotourisme, et/ou toutes personnes physiques ou personnes morales liées à l'organisation de l'épreuve, des responsabilités dérivées de tous les accidents causés par le fait de la circulation aussi bien que des responsabilités dérivées des accidents sportifs.
- Que je décharge tous ceux cités précédemment de tout préjudice qui, pour des raisons de santé, pourrait découler de ma participation à cette épreuve cyclotouriste ou cyclo sportive et assume personnellement le risque pour ma santé que suppose l'effort physique exigé par cette épreuve.
- Que j'ai eu connaissance, pour en avoir été informé(e) (et être satisfait(e) de l'information reçue ainsi qu'avoir posé les questions adéquates et éclairci tous mes doutes) des risques propres inhérents à ma participation à l'épreuve et je décharge l'organisation de toute responsabilité dans tout préjudice que je pourrais subir à cause du mauvais état des routes ou par rapport aux défauts des infrastructures routières.
- Comprendre que le port du casque est fortement recommandé.
- Que je m'engage à suivre les recommandations des organisateurs en cas de dépassement d'horaire limite ou de modification de parcours lié à des événements imprévus tels que de très fortes chaleurs ou danger sur les chemins prévus.
- Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Mention manuscrite

Date

Signature




# Cyclo Montagnarde en Pyrénées Audoises 5&6 Juillet 2025

Fondé en 1974

*Aqui, sèm plan! - Là, on est bien!*

## REGLEMENT CYCLOMONTAGNARDE EN PYRENEES AUDOISES 5 ET 6 JUILLET 2025

La randonnée cyclotouriste est une activité à vélo qui comporte le triptyque : tourisme, sport-santé, culture, sans recherche de la plus grande vitesse et sur un parcours conforme aux recommandations et au cahier des charges de la FFCT qui cautionne cette manifestation.

La randonnée se déroule sur la route, en partage avec les autres usagers, dans le plus strict respect du Code de la Route et des prescriptions en vigueur, sans priorité de passage, ni mise en place de signaleurs, sans classement, ni prise temps.

Le respect de l'environnement s'impose à tous les participants.

La randonnée cyclotouriste est soumise au régime de la déclaration préalable en préfecture.

L'assurance est obligatoire pour tous les participants licenciés ou non.

Une attestation d'assurance est jointe obligatoirement à la déclaration d'organisation adressée aux services préfectoraux.

Pour les moins de 18 ans, une autorisation parentale doit être fournie. En raison de la longueur et de la difficulté physique du parcours le plus long (Cyclo Montagnarde Randonneur), les mineurs ne sont pas autorisés à parcourir ce circuit.

Les parcours proposés par l'organisateur ne présentent aucun danger spécifique et empruntent des voies à faible circulation automobile.

L'échelonnement des départs doit faciliter le flux des participants. Une fourchette horaire est prévue. Des points de contrôle sont établis pour orienter les retardataires sur des circuits raccourcis afin de rentrer dans les délais pour la journée du samedi et du dimanche (19heures45)

L'organisateur respectera la réglementation en vigueur pour le marquage sur la voie publique.

Le port du casque est demandé. Il est obligatoire pour les mineurs.

Une carte de route sera remise à chaque participant au moment de son inscription. Le tracé en forme digitale pourra aussi être téléchargé pour ceux qui disposent d'un compteur capable de lire des fichiers en mode .gpx.

La responsabilité personnelle des participants demeure pleine et entière durant toute la randonnée.

Par sécurité, les participants ont l'obligation de se manifester aux pointages (départ, ravitaillement, arrivée).

*Aqui, sèm plan! - Là, on est bien!*



**CYCLO CLUB LIMOUX**

Fondé en 1974

CycloClubLimoux@outlook.com

[www.cyclo-club-limoux.fr](http://www.cyclo-club-limoux.fr)

*Cyclo Club Limoux*

36 Avenue Oscar ROUGE 11300 LIMOUX

Internet : <http://cyclo-club-limoux.fr>